



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1066

Attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'Association "L'Ornithorynque" pour l'organisation de « La Grande Côte en Solitaire » du 5 au 7 juin 2015 sur la montée de la Grande Côte et l'amphithéâtre des Trois Gaules dans le 1er arrondissement.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 27 AVRIL 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 AVRIL 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1066 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 000 EUROS A L'ASSOCIATION "L'ORNITHORYNQUE" POUR L'ORGANISATION DE « LA GRANDE COTE EN SOLITAIRE » DU 5 AU 7 JUIN 2015 SUR LA MONTEE DE LA GRANDE COTE ET L'AMPHITHEATRE DES TROIS GAULES DANS LE 1ER ARRONDISSEMENT. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 avril 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « L'Ornithorynque » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 9^e édition de « La Grande Côte en solitaire », du 5 au 7 juin 2015, sur la montée de la Grande Côte et à l'amphithéâtre des Trois Gaules dans le 1^{er} arrondissement.

« L'Ornithorynque » a pour but la création, la production, la promotion de spectacles vivants toutes disciplines confondues en France et à l'étranger, la promotion d'artistes en France ou à l'étranger, l'édition d'œuvres littéraires, graphiques, sonores ou visuelles sur tout type de support, l'organisation des rencontres culturelles avec des artistes de pays différents, l'encadrement des animations et ateliers pour jeune public et adultes et enfin, l'impulsion des projets éducatifs et pédagogiques dans les milieux scolaires, socio-éducatifs et associatifs.

L'Association gère durant l'année un lieu de diffusion et de création, situé montée de la Grande Côte et est spécialisée dans le genre du « solo » en accueillant uniquement des résidences de solistes d'une durée de 4 ou 10 jours.

L'année dernière, le festival a rassemblé 7 500 spectateurs et chaque année depuis 2007, l'Association réussit à inviter des têtes d'affiches comme Antoine Le Ménestrel, Christian Olivier du groupe des Têtes Raides, ou encore Didier Wampas.

D'autre part, l'Association a développé un réseau professionnel d'artistes, de techniciens, de structures culturelles, de festivals et des professionnels du spectacle, ce qui lui permet la mise en place de partenariats avec d'autres festivals (« Au bonheur des Mômes », « Inbutoh », « Le Guillet libre »).

« La Grande Côte en solitaire » investira les places, rues, jardins, bars, boutiques, ateliers, théâtres de la montée de la Grande Côte mais aussi l'amphithéâtre des Trois Gaules en journée et en soirée sur 3 jours. La particularité de ce festival est la programmation des artistes « en solo ».

L'Association proposera plusieurs événements : en soirée d'ouverture le vendredi, « les Nuits de l'Amphithéâtre » avec des changements de plateau de groupes musicaux (jazz, hip-hop, chanson française), une soirée conte et théâtre également dans l'Amphithéâtre le samedi, une soirée devant le bar le Trokson (partenaire de l'événement) avec un spectacle de clownerie (Italie), un concert de beat box, un concert de rock pour enfants. Le dimanche, au cœur des jardins,

plusieurs animations se succéderont avec l'intervention d'un funambule, un spectacle d'art de rue (Roumanie), de danse (Espagne).

Durant tout le festival, l'esplanade de la Grande Côte sera investie d'une yourte renommée « l'esplanade des kids » où des jeux et un labyrinthe seront installés et un conteur les accueillera pour des séances de contes musicaux. Les locaux de l'association accueilleront aussi trois spectacles de clown et de théâtre d'objet.

A travers cette manifestation, l'Association souhaite :

- développer les publics en offrant des spectacles accessibles à tous ;
- élargir le périmètre géographique du festival en l'implantant également à l'Amphithéâtre des Trois Gaules ;
- développer le réseau professionnel et ainsi inviter des artistes internationaux ;
- sensibiliser le public au projet d'expérimentation autour du « solo » ;
- réunir toutes les générations et catégories socioculturelles autour de plusieurs pratiques artistiques dans le 1^{er} arrondissement.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 80 350 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « L'Ornithorynque », je propose de lui allouer une subvention de 4 000 €. Par délibération n° 2014/89 du 26 mai 2014, le Conseil municipal a approuvé l'attribution d'une subvention de 4 000 € au profit de cette association.

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 4 000 € est allouée à l'Association « L'Ornithorynque », pour l'organisation de la 9^e édition de « La Grande Côte en solitaire », du 5 au 7 juin 2015, sur la montée de la Grande Côte et à l'amphithéâtre des Trois Gaules dans le 1^{er} arrondissement.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015 de la Ville de Lyon, programme EVENCULT, opération AUTCULT et imputée sur la ligne de crédit 43985 correspondante à la nature comptable 6574, fonction 024.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN